



Commune de St-Gingolph
(Valais)

St-Gingolph, le 1er septembre 2021

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AOÛT 2021

de proposer provisoirement Madame Ingrid Coppex au titre de préposée de l'agence AVS pour 2021-2022 suite à la démission de Madame Katy Jobé.

de prendre acte de la décision d'octroi cantonale d'une subvention de Fr.63'920 au maximum pour les frais de révision globale du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones de la commune.

d'accepter le devis pour l'élaboration d'un plan d'alarme et d'intervention d'urgence en cas de crue sur les communes du Haut-Lac établi par le bureau d'études hydrologiques et géologiques François Xavier Marquis à Monthey, pour une part communale de Fr.2'665.80

d'adjuger les travaux d'aménagement de la Morge à l'entreprise française SOCCO pour un montant total de Fr.635'717.00 TTC. Le choix a été décidé en fonction de la bonne compréhension des enjeux, des contraintes et des objectifs du marché de la société. In fine la commune n'aura que Fr.172'046.00 à payer puisque le canton prendra 75% des frais à sa charge.

